

RÉGIONAL de TENNIS de TABLE ELITE
le Mercredi 3 Avril 2019
au Vendéspace à MOUILLERON-LE-CAPTIF (85)

Accueil : MOUILLERON-LE-CAPTIF : Salle du Vendéspace - Parc de Beaupuy

Horaire : Attention une seule catégorie Cadettes/Juniors Filles

Catégories	Salle	Pointage des Présents	Début de compétition	Fin de compétition
BF - BG - MF – MG CG - JG - CF/JF	Vendéspace	10 H 00	10H30 précises	Vers 16h30

Responsable sur le site : CROUE David : 06 07 05 18 22

Téléphonez pour prévenir si vous avez des élèves absents le jour même avant d'arriver.

Aucune confirmation d'inscription ne sera faite après 10h15.

Les poules seront faites le mardi 2 Avril et ne seront donc pas modifiées sur place.

☞ **Forfait non déclaré avant ce Mardi 2 Avril = Amende de 10 €**

(en cas de forfait avant cette date avertir le secrétariat régional : ugselpl@saumur.net)

Chaque département fournira une personne pour le secrétariat pour éventuellement aider l'organisateur + tous les profs EPS seront responsables de la surveillance des vestiaires et de la bonne tenue et nettoyage des différents espaces de la salle (hall, gradins, vestiaires...).

Nous demandons à chaque responsable départemental de veiller à cette disposition.

Loire Atlantique	CF/JF	Mayenne	MF
Maine et Loire	MG et JG	Sarthe	BG et CG
Vendée	BF		

Qualifications : Voir le livret régional 2018/2019 – pages 71 et 72 et règlement sur le site de l'UGSEL Régionale.

Les secrétariats départementaux adresseront la liste de leurs qualifiés au secrétariat Régional par Internet dans l'ordre :

Classement - N° Licence FTT obligatoire - NOM - Prénom - Etablissement - VILLE - **en précisant obligatoirement le classement FTT 2e phase (5 à 20) ou la mention NL (non licencié) pour le jeudi 28 mars dernier délai (internet).**

Leurs qualifications exceptionnelles sont incluses dans leur quota (cf. page 72 du livret régional).

Recommandations et renseignements :

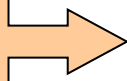
- Pour les classés FTT, présentation **obligatoire** de la licence FTT (classement 2^e phase)
- Prise en compte des matchs pour les points licences FTT (coef. 0,5)
- Tenue correcte de sport exigée
- Pas de chaussures à talons dans la salle

- Possibilité de manger dans les tribunes, en les laissant dans un état de propreté impeccable (balais et poubelles à disposition)

TENNIS DE TABLE – ELITE

Etablissement : Département

N'indiquer que les élèves qualifiés ne participant pas



Catégorie	NOM	Prénom

A retourner pour le vendredi 29 mars 2019 au plus tard

Mail : ugselpl@saumur.net

ÉDUCER... TOUT UN SPORT !